DROIT DES PARTICULIERS

Liquidation de successions complexes : qualifier, calculer et sécuriser le partage

Une succession se complique dès que plusieurs donations antérieures se cumulent avec un régime matrimonial mal liquidé. Le praticien doit reconstituer la masse, qualifier chaque libéralité, calculer une éventuelle indemnité de réduction et composer des lots acceptables par des héritiers en désaccord. L'approximation se paie en contentieux. Ces trois heures et demie en présentiel sont consacrées au traitement intégral de dossiers difficiles. Chaque cas est mené du calcul de la masse jusqu'aux écritures liquidatives, avec confrontation des solutions retenues par les participants avant correction commune.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**Présentiel**	**À partir de 687 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires, clercs, juristes en gestion de patrimoine et avocats intervenant sur le règlement des successions.

PRÉREQUIS
Maîtriser les règles de dévolution légale et les mécanismes de base de la liquidation successorale.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier les libéralités reçues par les héritiers et déterminer leur régime de rapport
- Calculer la quotité disponible et l'indemnité de réduction dans une succession comportant plusieurs libéralités
- Traiter la liquidation d'un régime matrimonial préalable au partage successoral
- Établir la masse de calcul et la masse à partager dans un dossier complexe
- Rédiger les écritures liquidatives correspondant aux solutions retenues

03 Programme détaillé

M1 Reconstituer le patrimoine successoral

- Ce qui entre dans la masse avant tout calcul
- Liquidation préalable du régime matrimonial
- Traitement des biens propres et des récompenses
- Évaluation des biens au jour du partage
- Dettes et créances entre époux ou entre héritiers
- Cas pratique : Les participants liquident une communauté comportant des récompenses avant d'ouvrir la succession.

M2 Libéralités rapport et réduction

- Rétablir l'équilibre entre héritiers
- Distinction entre donation rapportable et donation hors part
- Détermination de la masse de calcul
- Quotité disponible et atteinte à la réserve
- Indemnité de réduction et modalités de règlement
- Cas pratique : Un dossier cumulant une donation-partage et un legs est liquidé jusqu'au calcul de l'indemnité de réduction.

M3 Partage et écritures liquidatives

- Traduire les calculs en actes
- Composition des lots et gestion de l'indivision
- Attributions préférentielles et soultes
- Fiscalité applicable aux opérations de partage
- Rédaction des écritures et contrôle de cohérence
- Mise en situation : Chaque participant rédige les écritures liquidatives du dossier traité puis les soumet à la relecture du groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 687 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr